



Chers Parents,

Suite à la décision du Conseil National de Sécurité du 15 avril 2020 de prolonger le confinement jusqu'au 3 mai inclus, Madame la Ministre de l'enseignement Caroline Désir a communiqué les informations suivantes :

- **Les cours** restent suspendus jusqu'au 3 mai inclus.

- **Les épreuves certificatives de fin d'année** (CEB, CE1D et CESS) sont annulées. Aucune session d'examen ne sera donc organisée afin de continuer à fixer les apprentissages jusqu'au 26 juin. Dès lors, les certificats seront délivrés selon le travail des élèves tout au cours de l'année (contrôle continu). Il appartiendra aux conseils de classe (enseignantes et direction) de se prononcer sur la réussite des élèves et de l'octroi de ceux-ci sur base de leur travail régulier. Soyez rassurés à ce sujet et faites-nous confiance, nous nous efforcerons de prendre les meilleures décisions pour chacun de vos enfants en tenant compte du contexte particulier de la pandémie de Covid-19.

- **Concernant une potentielle reprise des cours**, aucune décision n'a été prise à ce propos. Le gouvernement attend des réponses d'experts et scientifiques afin d'être orienté dans ses décisions. Néanmoins, Madame la Ministre précise que s'il y a retour à l'école, cela ne sera pas comme avant. Elle sera à l'écoute des directions et des experts afin de prévoir les meilleures dispositions. De nouvelles informations seront communiquées lors du prochain conseil national de sécurité qui aura lieu vendredi 24 avril et je reviendrai vers vous à ce moment-là.

- **La garderie** continuera cependant à être mise en place dans les écoles pour, notamment permettre aux parents ayant une profession liée aux soins de santé ou à la sécurité intérieure de rester disponibles pour contenir le virus.

Pour rappel, au regard des instructions des autorités sanitaires, il convient d'en appeler au maximum à la responsabilité de chacun et d'inviter les parents à essayer de trouver toute alternative de garde permettant d'éviter la présence des enfants en collectivité, présence qui pourrait augmenter considérablement la propagation du virus...

Cette garderie sera donc accessible uniquement aux enfants dont les parents

Q ont une profession en lien avec les soins de santé.

Q ont une profession en lien avec la sécurité intérieure.

Q ont une profession qui ne permet pas le télétravail et n'ont aucune autre possibilité de garde.

✘ Comme pour les semaines précédentes, il n'y aura pas de repas chaud.

✘ Chaque enfant présent à la garderie devra ramener son pique-nique.

● Pour me permettre d'organiser au mieux cette garderie selon vos besoins, l'inscription est **OBLIGATOIRE** et à me communiquer au **plus vite** par mail à l'adresse suivante:

emc.camberlein@gmail.com

Il est important de me donner les informations suivantes :

-Nom et Prénom de l'enfant

-Classe

-Jours et heures de présence

✓ Une attestation de l'employeur sera exigée afin de respecter au mieux les mesures prises jusqu'ici.

✓ IMPORTANT

Je vous invite à être attentifs à l'apparition de tout symptôme de maladie chez votre enfant : fièvre, rhinite, toux, essoufflement, dyspnée (difficultés à respirer) auquel cas votre enfant ne pourra fréquenter la garderie. De même que si un membre de la famille est malade !

Restant à votre disposition, je tiens dès maintenant à vous remercier pour tous les efforts fournis jusqu'à présent.

Bien à vous

Camberlein Emmanuel - Directeur